

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 25/11/2025

DEL-25112025-02

Date de convocation :
18/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 novembre à 18 heures 00, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Villepinte, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 32
- procurations: 10
- votants: 42

Date de publication :

PRESENTS : Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jérôme DARFEUILLE, Jean-Marc ESTREM, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Jean-François IMBERT, Denis JUIN, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Aurélien PASSEMAR, Gilles PORTES, Michel PUJOL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Bruno Bertrand par André VIOLA, Serge CAZENAVE par Brice ASENSIO, Sarah DANJOU par Pierre CAZAL, Muriel DENUÇ GUICHET par Francis ANDRIEU, Jean Henry FARNE par Christian LUCATO, Claudie FAUCON MEJEAN par André CATHALA, Florian GRIMMONPRE par Jérôme DARFEUILLE, Maryse LALA LAFFONT par Serge SERRANO, Pascale RASTOUIL par Marie-Hélène BOYER, Pierre VIDAL par Jean Christophe MARIO.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Régis BRUTY, Régis CALMON, Jacques DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, José FROMENT, Lionel GAR-RIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Olivier JULLIN, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Anne-Marie MAZIERES, Paul PAINCO, Benjamin PEYRAS, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Floréal SOLER.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Compte-rendu des délégations données au Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération du 9 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président des pouvoirs complétée par la délibération du 14 avril 2025,

Vu la délibération du 4 avril 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier de la CCPLM,

Considérant la liste des décisions suivantes prises depuis le dernier conseil :

Date		Libellés	Montant
17/10/2025	14	Demande de subvention pour l'équipement mobilité	

22/10/2025	15	Demande de subvention pour la réhabilitation du centre de loisirs de Besplas - Etudes bâtiment central	
22/10/2025	16	Demande de subvention pour le programme 2026 Travaux assainis- sement	

Considérant la liste de marchés d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux actés depuis le dernier conseil :

- **Signature de marchés d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux**

ATTRIBUTAIRE	Description	Montant HT
Syaden	Extension du réseau public d'électricité La Force	13 640.33€
SADE	Campagnes de lutte contre les CVM plusieurs communes - Création de purges automatiques	29 977.16€
SAUR	Renouvellement branchement plomb impasse Sabatier -BRAM	5 393.94€
SADE	Campagne de lutte contre les CVM - Création de purges automatiques devus 2 - BELPECH	7 280.37€
SADE	Campagne de lutte contre les CVM / Purge auto Domaine de Perris Montréal + Laurac	7 204.88 €
SAUR	Réalisation d'un branchement eau potable - Av des platanes VILLESPY	6 794.72 €

Entendu le rapport de Monsieur le Président qui souligne notamment que les décisions prises conformément à la délégation d'attribution doivent être communiquées à l'assemblée délibérante,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

Prend acte du compte-rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu de la délibération du 14 avril 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

